

apl

INFORMATIONS
REGIONALES

n° 12-30 DEC 2F

1978

VOTEZ...



LAVING-GLACES

(une grève qui gagne)

mode d'emploi du calendrier: collez dans le rond la tête de votre candidat préféré.

Sommaire...

OUVRIERS

Victoire de Laving-Glaces.....	P. 3-4-5-6
L.M.T. La grève EDF a bon dos ?	P. 7
GUÉMENE-PENFAO où en est l'affaire Piton ?.....	P. 8

QUARTIERS

Echos des Dervallières.....	P. 9
-----------------------------	------

ECOLE

Répression chez les pions.....	P. 10
Culture et neige en liberté...	P. 10

MEDIA

Le Meilleur c'est bien le pire	P. 11
Bonsoir Camarades.....	P. 11
Journées nationales des Radios Libres en février.....	P. 12

DE TOUT UN PEU

L'antinucléaire en 45 tours...	P. 13
Marché bio à St Jean de Boiseau	"
Stages immigrés.....	"
Elections écologie 44.....	"
A.P.L. vacances Pascales.....	P. 14
Dernière minute, action contre EDF au Pellerin.....	"

CALENDRIER

30 Décembre :

- Réveillon Laving-Glaces

Jeudi 5 janvier :

- réunion groupe femmes-maternité, à 20h30 tel. 46-42-44
pourquoi la maternité ?
projets de groupe (films)

Vendredi 6 janvier :

- réunion publique A.P.L. à 20h30.

Jeudi 12 -Réunion des inorganisés, Fraternité protestante 3 rue amiral Duchaufault ; Ceux qui ne peuvent pas venir, écrivent à l'APL

Samedi 14 janvier :

Le groupe musical LA GRABOTTE (ex. Malpestre) animera le marché Bio de St Jean de Boiseau - musique traditionnelle, cajun, irlandaise.

Mercredi 11 janvier :

F.J.T. Vincent Gache NANTES, à 20h30, réunion pour la formation d'un comité de soutien -Ecologie 44- pour prendre en charge une campagne écologique dans la première circonscription de NANTES.

NETTOYEURS DE WAGONS NANTAIS .LAVING-GLACES.

VICTOIRE !

Le travail a repris chez les nettoyeurs de wagons nantais Laving-Glaces, sur une victoire nette et sans bavure des 40 grévistes. Toutes leurs revendications sont acceptées : au bout de six semaines, le patron, Opperman Dambrun, a lâché prise.

La portée de cette petite grève est exceptionnelle : rares sont les victoires ouvrières à l'époque actuelle. Et NANTES porte encore la marque de l'échec retentissant de Dubigeon : deux mois de grève pour rien. Exceptionnel le résultat, rares aussi la manière et différents aspects de ce conflit.

Les Négociations de Vendredi Dernier,

L'accord signé comporté quatre points :

I - LICENCIEMENTS.

- Monsieur Lepage, l'ouvrier licencié abusivement, est repris par Laving-Glaces. Simplement, il ne travaille plus sur le chantier S.N.C.F., mais sur NANTES-Ville. Il conserve tous ses avantages (ancienneté, etc....)

- Hachmi, délégué C.F.D.T., licencié pour fait de grève, est repris dans l'entreprise, à la gare de NANTES. L'inspecteur du travail a refusé son licenciement.

- Yves, autre délégué C.F.D.T. licencié pour les mêmes raisons, est repris lui aussi, à la gare. Il a une période d'essai de 3 mois, pour confirmation totale de cette réembauche, le patron n'ayant pas voulu perdre la face complètement

- Toutes les sanctions visant le personnel, et qui ont conduit à la grève (lettres d'avertissement) sont effacées.... si dans les 3 mois, il n'y a pas d'incident. Pour l'avenir, une procédure de conciliation, avant même toute lettre d'avertissement, est mise en place.

II - EMBAUCHE.

Huit personnes ont été embauchées pendant la grève, par la Direction Laving-Glaces, pour faire le travail des grévistes et par ce biais, casser la grève. Il s'agit en majorité de femmes, inscrites au chômage à l'A.N.P.E. Leur embauche dans l'entreprise est maintenue. C'est important : cela correspond à une augmentation des effectifs de 13 % environ, pour faire le même travail. Le patronat, qui ne veut en général ni réduire les cadences, ni résorber le chômage, fait ici une belle reculade.

III - CONVENTION COLLECTIVE.

Le patron reconnaît toutes les entorses faites par lui à cet accord (pharmacie, boissons chaudes etc..) Il rectifie le tir et régularise la situation.

IV - HORAIRES DE TRAVAIL, JOURS DE REPOS, POSTES DE TRAVAIL.

- Normalement, il doit y avoir roulement : cinq jours de travail, deux jours de repos. Ce principe n'était pas respecté. Il le sera. Principe de concertation avec les ouvriers, pour les jours de repos : auparavant, quand ils en demandaient, ils étaient mis en congé sans solde !

- Des salariés, au mois d'octobre, n'étaient pas rémunérés sur la base des 17^h heures légales. Désormais, ils le sont.

- Les postes de travail sont réorganisés. Cette réorganisation sera soumise aux délégués dans un délai de un mois.

QUAND UN PATRON S'EFFONDRE

Cet accord est signé vendredi 23 décembre, après 4 heures de négociations. On nous rapporte que l'Inspecteur du travail aurait pris un délégué dans un coin (devant l'écroule-

④ OUVRIERS

ment d'Opperman - Dambrun, le P.D.G., venu de Paris exprès, en rognant sur ses sports d'hiver) : "n'en rajoutez pas les gars, n'abusez pas. Vous profitez de votre force" aurait dit l'inspecteur.

Il ne s'agissait pas en fait d'en rajouter, mais de faire respecter des droits chèrement acquis, par une lutte difficile. Pour cette raison, l'Assemblée Générale des grévistes, réunie dans l'après-midi, et prenant connaissance du protocole, refusait de reprendre le travail avant Noël, comme le souhaitait le P.D.G. (il y a des wagons couchettes supplémentaires à nettoyer, et la S.N.C.F. râle contre Laving-Glaces). Les travailleurs devaient décider de reprendre lundi à 22 heures, pour l'équipe de nuit, et définitivement mardi, après le résultat des discussions entre Laving-Glaces et la Ferroviaire, leur ancien employeur, qui se partagent le paiement de la prime de fin d'année (800,00 frs environ).

Enfin, le réveillon du 30 décembre est maintenu (prendre contact avec les grévistes ou le comité de soutien). Et le gala, qui devient maintenant gala de la victoire, courant janvier, également (chanteurs, musiciens.. faites vous connaître).



Les Faits Marquants en 6 Semaines de Grève,

Mardi 15 Novembre :

Licenciement d'un ancien de la boîte, Monsieur Lepage, dont la femme et la fille travaillent également sur le chantier. Prétexte patronal : "faute professionnelle, travail mal fait". Débrayage à 100%, même les chefs. Contact avec la C.F.D.T. des cheminots, tract commun avec eux.

Jeudi 17 Novembre :

La S.N.C.F., qui sous-traite le nettoyage à Laving-Glaces, prend parti pour le patron. Elle tente de faire nettoyer des machines par des cheminots, qui refusent. Les nettoyeurs établissent un piquet de grève. Ils demandent à voir le patron, qui déclare : "Ne rentrez pas ici, ce n'est pas une

écurie. De toute façon, j'appelle la police". Les cheminots le menacent de se mettre en grève sur le champ si la police vient, le patron se calme. Le soir, les grévistes bloquent le local du matériel de nettoyage : balais, brosses, tuyaux, vêtements de travail, etc..

Vendredi 18 Novembre :

- Laving-Glaces embauche des filles à l'A.N.P.E., pour remplacer les grévistes.

- La maîtrise C.G.T. reprend le travail. C'est elle qui explique le travail aux nouvelles embauchées.

- La direction demande à l'Inspection du Travail le licenciement des deux délégués C.F.D.T. pour séquestration, violences, voies de fait etc..

- L'Assemblée Générale vote la continuation de la grève, à l'unanimité. Un roulement de piquets de grève, jour et nuit, est organisé.

Lundi 21 Novembre :

- La grève s'organise, ravitaillement par les paysants : deux repas par jour, sur place, à prix réduit, pour les 41 grévistes. Collectes en ville, tracts aux voyageurs, aux autres boîtes, sur le quartier de la gare etc..

- Laving-Glaces perd entre 3 et 5 millions par jour.

Le 1er Décembre :

Journée intersyndicale de grève et de manifestations. Intervention dynamique des nettoyeurs dans le cortège : 4 600,00 frs sont collectés ce jour là : grande sympathie des travailleurs présents.

Le même jour, 1er décembre, la C.G.T. cheminots, au cours du meeting cheminots préparant la manif, attaquée violemment la grève, dénonce les "gauchistes irresponsables", etc.. la C.F.D.T. cheminots lui demande une explication.

Rappel : la C.G.T. des Ports et Docks, celle dont fait partie le nettoyage, est venue voir les nettoyeurs le mardi 22 au matin. En commando, pour "conseiller" la reprise et faire respecter la "liberté du travail" pour les jaunes ! Le piquet de grève a éconduit cette délégation musclée sans se laisser impressionner. A cette date, la C.G.T. dockers justifie le licenciement de Monsieur Lepage : "c'est normal, il y a eu 3 avertissements".

Après une intersyndicale avec la C.F.D.T. cheminots, la C.G.T. cheminots signe un communiqué de soutien aux nettoyeurs. Elle s'engage à faire des collectes, qui n'auront jamais lieu.

Vendredi 2 Novembre :

Création du Comité de Soutien. Trente personnes se réunissent dans le local des grévistes : des paysans, des cheminots C.F.D.T., des postiers, un délégué C.F.D.T. des A.C.B., des militants de la Chambre d'Agriculture, le responsable du secteur nettoyage à l'Union Locale C.F.D.T., etc..... Ce Comité dirigé par les travailleurs Laving-Glaces eux-mêmes, appuyés par la section C.F.D.T., fera une intervention avec collecte au stade Marcel Saupin, des tracts, des affiches, d'autres collectes. Il se réunira deux fois par semaine jusqu'à la fin de la grève. Par le canal du comité de soutien, sera diffusé un texte de bilan d'une précédente grève Laving-Glaces à Rennes.

A signaler : c'est la première fois, depuis 5 ans (grève Paris S.A 1972) que l'U.L. C.F.D.T. admet un Comité de Soutien. Le congrès de NANTES, de la C.F.D.T., l'an dernier avait été très sévère pour de telles structures, traitées de "manipulatoires". Et maintenant ?

Mardi 6 Décembre :

Le Comité d'établissement, se réunit. Sur proposition de la direction, les deux élus C.G.T. votent le licenciement des délégués C.F.D.T. !

En plus, les deux délégués C.F.D.T. sont convoqués par la police ! (plainte de jaunes pour coups et blessures, paraît-il).

Réaction des grévistes : "Un syndicat, si on lui coupe la tête, il doit continuer à vivre"

Mercredi 7 Décembre :

Les grévistes, au petit matin, encerclent la camionnette Laving-Glaces, qui amène le matériel pour les jaunes, et pour la C.G.T. La camionnette repart. Arrivent 15 flics, pas d'incident.

Jour après jour, des actions "récupération de matériel" sont menées par les grévistes. On ne frappe pas les jaunes, on ne les empêche pas de travailler - "avec leurs mains, leur langue s'ils veulent" - on leur confisque simplement le matériel. Trésor de guerre, comme à Lip : oui, les montres sont des balais.

LE « PARTI DE LA LIBÉRATION DE LA FEMME ! »

On s'excuse pour le P.C., chez qui, comme partout, il y a des gens très bien. Mais, en pleine grève des nettoyeurs, le 7 décembre - 22ème jour - Claude Poperen P.C.F. qui, pas plus que son parti, n'a levé le petit doigt pour Laving-Glaces, dialoguait avec des travailleuses, au cours d'une conférence dans le Centre Commercial Neptune. Il a parlé d'instaurer pour la femme "la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille et la société" et il a ajouté : "notre parti fait la preuve chaque jour qu'il est bien le parti de la libération de la femme".

Mais, pas des femmes de Laving-Glaces, qui se font traiter par les chefs de "putains" et travaillent dehors même enceintes, pour 1800,00frs par mois ?

COMITÉ DE GRÈVE

Mercredi 7 Décembre :

Election d'un Comité de Grève. Devant la menace sur les délégués ("on a découvert une maladie, il faut trouver le remède"), devant leur fatigue, pour éviter une coupure entre responsables débordés et énervés, et grévistes, parce qu'enfin la majorité du personnel en grève son des femmes et les délégués deux hommes ("ici, c'est l'homme qui décide et la femme qui obéit" dira quelqu'un), le Comité de Grève élu, comprendra 8 femmes et 3 hommes. Nettoyage et rangement du local, partage des responsabilités, affiches d'information interne, participation active de nombreuses femmes : "on parle du problème des enfants, maintenant en Assemblée Générale". Il y a deux A.G. par semaine.

Jeudi 15 Décembre :

La grève dure depuis un mois.

A ce jour, 3 millions ont été collectés, soit, en moyenne 750,00frs par gréviste. Un acompte correct peut-être ainsi distribué à chacun : le moral est excellent.

Jeudi 15 Décembre :

Première victoire : l'Inspecteur du travail refuse le licenciement du délégué Hachmi.

500 !

Jeudi 15 Décembre :

Première manifestation de soutien devant la gare de NANTES à l'appel de l'U.L. C.F.D.T., de la section C.F.D.T. Laving-Glaces et du Comité de Soutien : 500 personnes, absence de la C.G.T., frictions entre un responsable de l'U.L. et des travailleurs de Laving-Glaces à propos du Comité de Soutien, une collecte organisée pendant la manif. rapporte 3000,00frs.

Vendredi 16 Décembre :

LE P.S.

La section de Nantes-Nord du Parti Socialiste soutient Laving-Glaces.

« Le Parti Socialiste (section Nantes-Nord) a réaffirmé hier son soutien sans réserve aux travailleurs de Laving-Glaces en grève désormais depuis plus d'un mois.

Pour le P.S., ce conflit soulève plusieurs problèmes de fond :

Le premier estime-t-il, est celui de la privatisation du secteur public. Prisonnière du contrat de programme qu'elle a passé avec l'Etat, la S.N.C.F. a de plus en plus recours à du personnel contractuel qu'elle peut licencier aisément. Certes, le nettoyage des trains est depuis longtemps l'affaire des sociétés privées ayant passé des marchés avec la S.N.C.F. Mais ce nettoyage est un travail constant tout au long de l'année et qui devrait être exécuté par du personnel intégré à la S.N.C.F. et pouvant ainsi bénéficier d'un statut lui garantissant l'emploi, les salaires et la retraite des autres cheminots.

"Cette privatisation a pour corollaire le recours à des sociétés de personnel intérimaire qui ont pris la relève des négriers d'autrefois, il est vrai que NANTES s'est enrichie comme cela."

En conclusion, le P.S. se déclare prêt à, "tout mettre en oeuvre

notamment par ses élus à la municipalité pour que le soutien matériel indispensable à la poursuite de leur lutte soit organisé. Il appelle tous ses adhérents, ses sympathisants et toute la population à soutenir la lutte des travailleurs de Laving-Glaces en répondant aux collectes organisées et en participant aux actions de solidarité". >>

On n'a pas connaissance, à cette date, d'une prise de position du P.S. au niveau départemental.

La Mairie donne des bons de soutien de 25,00frs comme pour Dubigeon. Le P.C., lui reste muet.

18 Décembre :

Communiqué de la Direction Laving-Glaces :

"Les revendications évoquées étant absolument confuses, la direction a demandé de façon officielle à l'U.L. C.F.D.T. de bien vouloir se prononcer clairement..... une réunion devrait se tenir dans les prochains jours.... les conditions de travail suivies par Laving-Glaces sont identiques à celles qui sont communes et pratiquées sur le plan national..... les manifestations et actions qui ont été soumises à l'opinion publique ne sont pas le fait d'éléments de la profession du nettoyage, mais de personnes totalement étrangères à celle-ci qui ignorent et veulent tout ignorer des problèmes posés."

19 Décembre :

La commission exécutive de l'U.L. C.G.T. exclut ses deux élus de Laving-Glaces, et demande leur retrait du Comité d'Etablissement. Elle accuse néanmoins la C.F.D.T. et son tract "C.G.T. complice" de "semer le trouble dans les esprits et de se dédouaner de ses responsabilités dans un conflit récent de la métallurgie nantaise" (Dubigeon N.D.L.R.)

20 Décembre :

Négociations C.F.D.T. - Direction Laving-Glaces : signature du protocole d'accord.

26 Décembre :

Reprise victorieuse du travail.

L.M.T.

POUR LES PATRONS, LA GREVE E.D.F. A BON DOS.

Le jeudi 15 décembre, la direction LMT nous annonçait que le lendemain l'usine n'ouvrirait qu'à 11 H et ce jusqu'à 17 H sans interruption afin de parer à d'éventuelles coupures d'électricité, 2 H de récupération étaient prévues pour le lundi 19 et le mardi 20.

Pas de coupures...

- LMT n'étant pas situé dans une zone industrielle, nous n'avons encore jamais eu de coupure depuis le départ des grèves tournantes de l'EDF.

- Aussi, dès que les délégués ont annoncé la nouvelle, les travailleurs ont réagi vivement, et peu de temps après, la grande majorité du personnel des ateliers et des bureaux débrayaient pour se rendre à la direction et réclamer le rétablissement des horaires normaux pour le lendemain.

... mais fermeture.

- Sur le refus de la direction, il a été décidé par vote que l'on se présenterait le lendemain matin à l'usine à 7 H 30 comme à l'habitude.

- Vendredi matin, c'est 5 à 600 personnes qui se trouvaient devant les grilles évidemment fermées de l'entreprise.

- Assez rapidement, une petite porte fut sortie de ses gonds, et tout le monde put rentrer dans l'usine. Le pointage eut lieu comme à l'ordinaire, et chacun gagna son poste de travail.

- Dans la matinée, il fut décidé en assemblée générale d'interrompre le travail de 12 H à 13 H pour le déjeuner. A midi, tout le monde se rassembla dans un ate-

lier pour pique niquer.

- Il n'y a eu aucune coupure de courant à LMT le vendredi 16 dec., mais la direction refuse de payer les heures de présence de 7 H 30 à 11 H.

- Nous sommes intervenus auprès de l'Inspection du Travail, et nous avons fait constater par huissier que tous les moyens matériels existaient.

- La plupart des travailleurs ne se font guère d'illusions sur le paiement des heures, ce qui est important pour nous, c'est qu'à l'avenir, cela ne se reproduise plus.

- Il est bon de noter que sur Nantes, la plupart des boîtes ont eu ce genre de problèmes, et que nous sommes pratiquement les seuls à avoir réagi.

- Nous sommes étonnés de constater que face aux patrons qui s'entendent pour briser la grève de l'EDF, il n'y a aucune réaction dans les entreprises.

Partout, on s'entend pour rendre impopulaire la grève de l'EDF, pour nous, il semble important de réagir contre cela, et c'est ce qu'ont fait les travailleurs de LMT en refusant que le patron décide à leur place.

SECTION CFDT - LMT

GUÉMÉNÉ-PENFAO

OÙ EN EST L'AFFAIRE PITON ?

Le Comité de Soutien à la famille PITON a jugé bon de dire où en était rendue l'affaire

BREF HISTORIQUE

Jean PITON, ouvrier boulanger est embauché chez TARDIF, boulanger à Guéméné-Penfao en 1955. Celui-ci lui loue en outre un logement sans le moindre confort. Pendant 21 ans, Jean fera tout le pain nécessaire à la boulangerie (60 à 70 H par semaine) et cela pour un salaire de misère. Pas de congés continus, c'est pas le moment à la saison alors que Guéméné est grâce au Colonel de Bois Fleury station verte de vacances.

Le 16 septembre 1976, Jean fait une chute dans l'escalier du fournil à son logement. Il sera hospitalisé. TARDIF est présent lors de sa chute.

SANS PRÉAVIS...

Le 25 nov. 1976, Jean se présente pour reprendre le travail. TARDIF le congédie sans préavis et sans indemnités. Des contacts sont pris avec le syndicat local CGT qui engage une procédure auprès de l'Inspection du Travail et des Prud'hommes. L'affaire n'est pas claire, car Jean a oublié de remettre le certificat d'arrêt de travail dans les 48 H à son employeur. Ceci constitue une faute grave au regard de la législation du travail.

VIDER LES LIEUX

Alors que Jean et sa famille de sept personnes sont privés de toutes indemnités, TARDIF lui notifie par l'intermédiaire de l'huissier de justice le 19 janvier 1977 la sommation de vider les lieux sous huitaine. Aussitôt un Comité de Soutien est créé, et agit.

- distribution de tracts dénonçant ce double scandale : licenciement abusif, et mise à

rue d'une famille sans ressources.

- tentatives de conciliation avec TARDIF (nous nous heurtons à un mur fortement ébranlé!..)

- informations faites par nos soins : le correspondant d'Ouest France n'est autre que le beau-frère de TARDIF (le monde est petit) .

OPÉRATION PAIN

13 février : Opération pain. Jean, sa femme et le Comité de Soutien fabriquent du pain qu'ils distribuent sur la place publique: 800 F seront collectés.

Du fait de la popularisation du conflit, l'expulsion n'aura pas lieu.

L'affaire aura même des retombées sur la liste apolitique d'opposition aux municipales de Guéméné : certains veulent bien y être à condition que d'autres s'en aillent. (ils nous feront même porter la responsabilité de leur échec)

Fin mars 1977, Jean et sa femme trouvent du boulot à la Gacilly ainsi qu'un logement à St Nicolas de Redon.

St Nazaire le 3 mai : échec de l'audience de conciliation suite à la mauvaise foi de TARDIF.

7 Juin : juridiction prud'homale ; une vingtaine de personnes du Comité de Soutien sont présentes. Le syndicat CGT réclame 7,5 millions d'AF de dommages et intérêts, retards de salaires et indemnités de licenciement.

5 août, TARDIF est condamné à verser 5,3 millions d'AF à Jean PITON,

19 août : TARDIF fait appel...

A la suite de ce conflit, où paysans et ouvriers se sont retrouvés ensemble pour combattre un patron sans aucun scrupule et défendre leur droit le plus élémentaire: le droit au travail, une prise de conscience s'est faite pour les travailleurs, et une mise en garde pour les patrons.

ECHOS DES DERVALLIÈRES

" LE JEUDI 22 DECEMBRE DE 16H30 A 21H UN CHOMEUR
PERE DE HUIT ENFANTS TIRE UNE CENTAINE DE COUPS
DE FEU . DEUX PERSONNES SONT BLESSEES PAR BALLEES "

Les gens de ce coin des Dervallières trouvent que c'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de blessés . Ils font quelques reproches à la police . Bien sûr c'était l'heure où les gens rentrent chez eux, mais M.B tirait à tort et à travers . Ils auraient dû s'adresser aux gens pour qu'ils s'écartent et ferment leurs fenêtres

Du Role de La Police...

Pendant assez longtemps, jeunes et enfants étaient tout près , alors que Mme G. reçut une balle perdue à environ 200 m de là en rentrant chez elle . Des barrages auraient dû être établis plus loin pour protéger la population.

Pour eux, ils auraient dû l'encercler plus tôt , l'attirer d'un côté de l'appartement pour l'occuper , et pénétrer pendant ce temps-là par la fenêtre ouverte de la cuisine qui donne de l'autre côté de l'immeuble.

Certains se demandent si les flics ne pouvaient le toucher ailleurs qu'à la tête.
(avec une grenade lacrymogène)

UN DRAME DU CHOMAGE

A propos de M.B, les gens disent que c'est un flingueur marqué par l'Indochine , très colérique et qui buvait beaucoup . Sa femme et ses 8 enfants de 3 à 14 ans en voyaient de toutes les couleurs.

Il travaillait avant le printemps 1976 chez PARIS et il avait rigolé à la première vague de licenciements " ces syndicalistes c'est bien fait pour eux..... moi, je sais travailler " .

Il travaillait en déplacement, et il paraît que cela lui convenait mieux.

Ne rentrant pas souvent chez lui , il avait plus de tranquillité et de liberté . La meilleure solution aussi paraît il pour sa famille pour les mêmes raisons, et sans doute aussi pour des raisons financières.

Mme B avait connu les Dames Blanches dans sa jeunesse, et la rumeur par ici dit qu'aux Dames Blanches , autrefois un internat sévère , on y apprenait plus à faire de la broderie et à être disciplinée , qu'à prendre en charge sa vie.

LICENCIÉ...

Mais au printemps 1976 , M.B fut compris dans la nouvelle vague des licenciements et il tournait en rond et buvait beaucoup perché sur la moto qu'il rangeait habituellement dans une chambre de l'appartement.

Il voulait repartir en déplacement ...

Des voisins disent qu'une pétition va circuler pour demander qu'il soit soigné , et désintoxiqué .

Il est sûr que la prison n'est pas ce qui lui conviendrait le mieux .

CORRESPONDANT APL

repression chez les pions



Courant décembre, le Service de la Scolarité a envoyé une circulaire demandant aux surveillants de faire parvenir avant le 20 décembre des certificats de scolarité prouvant leur inscription en fac.

Faute de quoi, le 31 janvier, ils seraient rayés des cadres.

En effet, pour être surveillant d'externat ou maître d'internat, il faut être étudiant.

La plupart des surveillants ont donc répondu à cette circulaire en envoyant leur certificat de scolarité. Cependant, un certain nombre n'ont pas pu répondre à cette demande; soit étant en cours d'inscription soit n'ayant pu s'inscrire en fac cette année; il est maintenant impossible de s'inscrire plus de 3 fois en 1er cycle.

Ce qui veut dire que si cette circulaire est appliquée, bon nombre de surveillants se retrouveraient fin janvier au chômage, avec seulement l'aide publique (400F) pour vivre.

Devant l'urgence de la situation, il nous faut absolument faire le point et collecter le plus de renseignements possibles pour éviter au maximum l'isolement des surveillants dans les bahuts.

Le SGEN-CFDT appelle donc à une réunion le mercredi 4 janvier 1978 à 15H à la fac de lettres de Nantes, tous les pions syndiqués ou non, pour envisager la riposte.

Pour ceux qui ne pourraient pas venir à la réunion, écrire à:

SGEN - CFDT (MI,SE)
37 Rue de Lamoricière
44049 NANTES CEDEX

VACANCES DE NEIGE



culture et liberté

CULTURE ET LIBERTE pour la saison des vacances de neige anime différentes rencontres:

-1 Pour les jeunes de 18 à 25 ans, des rencontres franco-allemandes:

- 18 au 26 fev. Alpes Bievenwang (Bavière)
- 4 au 12 mars Kleinwalsertal (Bavière)
- 19 au 27 mars Konigssee/Berchtesga (Bavière)

Pour chaque séjour 20 places sont disponibles pour les participants français.

2; Séjours neige et promotion pour familles et jeunes:

- Du 11 au 19 février (ZONE A)
- Du 18 au 26 février (ZONE B)

à Embrun/Crevoux (Htes Alpes)

- Du 21 au 29 janvier à Guebriant (Hte Savoie).

• 30 places sont disponibles pour chaque séjour.

Les jeunes travailleurs de moins de 25 ans en congé sans solde peuvent prétendre à une bourse.

Les séjours "Neige et Promotion" organisés par CULTURE ET LIBERTE s'adressent aux familles et aux jeunes qui veulent découvrir la montagne en hiver, et s'initier à la pratique du ski de fond et de piste.

A travers ces séjours, il est proposé un temps de repos, de découverte de la neige, de rencontres avec d'autres.....

Un temps de loisirs et d'initiation.

Renseignements et inscriptions:

CULTURE ET LIBERTE
30 RUE DE LA BOUCHERIE
44000 NANTES

TEL: 71.35.24

le Meilleur

c'est bien ...

le Pire

LE "MEILLEUR", à grand renfort de publicité, publie depuis trois semaines, le vendredi, un supplément nantais.

Des extraits de leur prose à propos de la situation de l'avortement à NANTES, en dit long sur leur rôle de journaliste, provisoirement anonyme :

LE MEILLEUR se penche sur "l'angoissante situation des femmes qui regrettent (mais un peu tard) d'avoir eu le feu où vous pensez" pour nous informer sur le soutien

apporté aux femmes par le S.M.G. Mais pour LE MEILLEUR, "il est vrai qu'ils sont une demi-douzaine dans le département..... et qu'ils ne font pas le poids".

Pour LE MEILLEUR, l'avortement devient "l'IVG libératrice", le centre de St Jacques se trouve dans "l'hôpital le plus vétuste et lépreux qu'on puisse trouver", les femmes sont "les clientes", "les nantaises en mal d'enfants", qui, quand elles n'arrivent pas à se faire avorter au centre (mais c'est vrai que "ça manque d'ambiance et de confort" sont renvoyées "at home grosse jean comme devant" !..

CORRESPONDANT APL

entre libère-terre...

BONSOIR CAMARADES

Je crois me rappeler que c'est le mardi soir que vous vous réunissez pour l'hebdo "OUEST INFO", alors, je me dépêche de vous écrire.

Je viens de revenir sur Nantes, et suis assez étonné par la campagne électorale déjà commencée sur les murs de la région, le candidat LOÏC MACHIN, et les avis de se faire inscrire, autant ceux de l'administration que ceux du P.S.

J'ai pensé commencer aussi notre campagne en collant par dessus sous l'avis de se faire inscrire :

"POUR ALLER RENDRE JOYEUSEMENT LES CARTES D'ELECTEURS ET DENONCER AINSI LE PIEGE ELECTORAL

ELECTIONS = DEMAGOGIE

AUTOGESTION = DEMOCRATIE "

Je préfère vous écrire que vous en parler, on prête plus d'attention à une idée lue qu'à un mec qui parle



Je crois qu'il serait intéressant de lancer cette campagne de désobéissance civile que tout(e) citoyen(ne) peut rejoindre facilement (contrairement à toutes celles en cours).

C'est le seul "moyen d'action" qui lui reste. Refusons ce semblant de démocratie, et prenons nous-mêmes les décisions qui nous concernent. En solidarité avec le prolétariat mondial qui crève de faim ou de génocide, et les les camarades qui luttent contre l'injustice. J'invite tous ceux qui veulent préparer cette fête des élections, et les lendemains qui chantent à se retrouver entre libère-terre. Le premier qui décidera une réunion pourra m'y inviter: GERARD HERVOUET 11 rue des Violettes 44170 VERTOU. Si cette proposition semble en accord avec la ligne politique de l'APL, peut-être pourriez-vous l'insérer.. Les séductions de cette nouvelle société de consommation promise nécessitent un mode de production contraignant, et un gaspillage immonde... Les travailleurs des pays nantis sont les geôliers des prolétaires tropicaux.. Cessons ce triste jeu, et faisons la fête, le partage, l'entraide...

JOURNÉE NATIONALE DES RADIOS-LIBRES EN FÉVRIER ?

Mercredi 21 décembre s'est tenue une réunion des radios libres françaises, la première depuis leur essor sur les ondes. Cette rencontre particulièrement fructueuse, a permis un échange d'informations et d'expériences utiles.

Radio Libre 44 y était présente. Comme les autres radios, elle a fait un bilan de son action et a présenté plusieurs extraits de programme.

D'autres radios étaient présentes :

- Radio Verte Fessenheim a retracé de manière passionnante l'histoire encore mal connue de cette station. Trois émetteurs couvrant chaque vendredi et samedi soir l'Alsace, le pays de Bade et le nord de la Suisse malgré les brouillages. Cette radio qui fonctionne depuis maintenant huit mois, semble soutenue par un véritable mouvement de masse (souscriptions, antennes de villages, courrier) dû à la fois à la tradition culturelle de langue allemande qu'elle perpétue et à la sensibilisation au problème nucléaire dans la région.

- Radio Beau Délire (LILLE) annonça qu'elle avait repris ses émissions il y a trois jours et,

- Radio Campus (LILLE) expliqua pourquoi elle avait été obligée d'arrêter ses émissions sur la faculté à cause de la plainte de T.D.F. et sous la pression de la P.J. Ses animateurs comptent repartir prochainement sur d'autres bases, comme les radios de campus de la région parisienne dont un représentant a expliqué l'histoire.

- Radio Zone 93 (101 Mhz) a rappelé son existence et le démarrage d'une série d'émissions régulières depuis une semaine (le jeudi et le samedi à 13 heures sur la banlieue nord de Paris). On notera qu'elle a été brouillée pour la première fois jeudi 21 décembre.

- Radio Verte Paris, émet quotidiennement depuis 15 jours sur 92 Mhz des programmes en général rapidement brouillés.

On a parlé également de l'expérience de Radio CNAM, née le temps d'une grève, et des projets de Radio-Bastille (PARIS), de Radio Libre (PARIS) et de Radio Besançon.

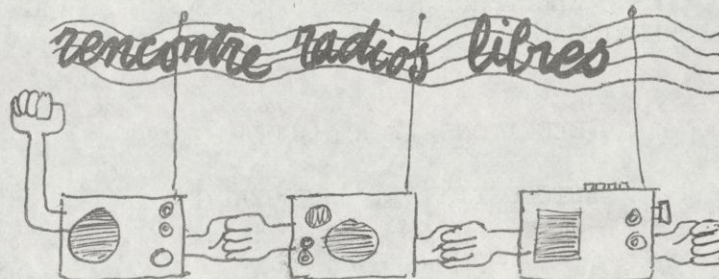
Maître Bessis, un des avocats de Radio Verte fit le point sur la situation juridique qui est assez encourageante, puis on discuta de la nécessité de définir précisément le projet de ces stations face au monopole, même dans une forme décentralisée, et face aux projets commerciaux.

Différentes décisions ont été prises :

- préciser les projets sans toutefois établir de plateforme politique,
- assurer une coordination juridique et technique avec l'aide de l'A.L.O. (Association pour la Libération des Ondes) dans le but de faire circuler les expériences, de résoudre le problème du manque d'émetteurs, d'assurer un front commun juridique contre les plaintes de T.D.F., d'échapper au brouillage.

Une représentation des Radios Libres Françaises devrait se rendre à la réunion internationale de FRANCFORT. Une journée nationale des radios libres pourrait se tenir en février.

R.L. 44



Antinucléaire en 45 t.

Les Comités antinucléaires de la région Rhône-Alpes vont éditer pour le début de l'année un disque 45t destiné au soutien de la lutte antinucléaire.

Ce disque comporte deux chansons :

- l'une de STEVE WARING, "le blues des centrales nucléaires".
- l'autre d'OLIVIER CABANEL, "j'ai mal à MALVILLE".

Ce disque sera produit au prix de 2F l'exemplaire, et sera vendu 10F. Le bénéfice de 8F sera réparti de moitié entre le groupe ou l'association qui en assure la vente, et la Co-ordination Rhône-Alpes. Pour des raisons évidentes d'économie, il serait souhaitable que les commandes soient de 100 exemplaires minimum (inférieures à 50 exemplaires, elles ne pourront être honorées).

Ces commandes, que nous espérons rapides et nombreuses, seront à adresser (fonds à l'appui - 2F à la commande, 4F à la livraison - par tout moyen de convenance) à :

OLIVIER CABANEL
LE MARCHIL
38890 ST CHEF

Boiseau - Bio

MARCHE BIO ST JEAN DE BOISEAU

LA GRABOTTE (en Malpestre) animera le marché

(9)
SAMEDI 10 JANVIER 1978

(musique traditionnelle, cajun, irlandaise)

Femmes Maternité

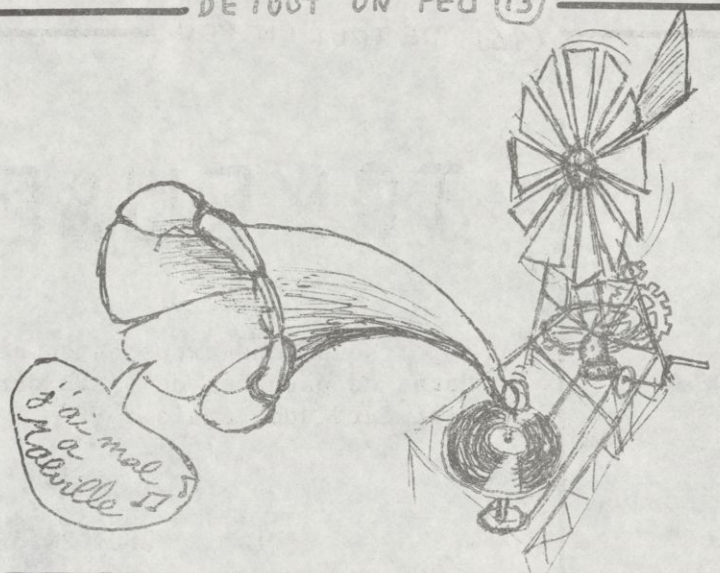
PROCHAINE REUNION DU GROUPE

" FEMMES MATERNITE "

JEUDI 5 JANVIER 1978 20H30 précises

TEL : 46-42-44

- pourquoi la maternité
- projets du groupe (films)



Stages Immigrés

Le GR.ETA NANTES NORD organise en 1978 deux stages de formation à l'intention des personnes en relation avec des travailleurs immigrés :

- formateurs professionnels ou bénévoles, assistantes sociales, animateurs, cadres délégués du personnel des entreprises en contact avec des immigrés, membres d'associations, etc etc....

1er stage. "ARABE DIALECTAL" initiation
Tous les mardis de 9H30 à 11H30 au centre social de la Bottière, où les mercredis de 18H à 20H30 au Sillon de Bretagne.

2ème stage. Découverte de la civilisation Maghrébine.
4 séances de 2 jours consécutifs au 1er semestre 1978.

Ces deux stages sont gratuits

Pour tous renseignements, s'adresser à
GR. ETA NORD (ENNA)
Chemin de Ballet 44300 NANTES
Tel: 74.25.10 poste 55

Ecologie 44

ECOLOGIE 44

32 quai Malakoff 44000 Nantes

LE MERCREDI 11 JANVIER 1978 à 20H30

au Foyer des jeunes Travailleurs
Bd Vincent Gâche NANTES

Réunion pour la formation d'un COMITE DE SOUTIEN qui prendra en charge une campagne écologique dans la première circonscription de NANTES.

JOYEUSES PAQUES

Nous nous excusons de ne pas vous avoir averti des dates de parution de l'APL durant cette trêve Pascale. Mieux vaut tard que jamais :

n° 11 Mardi 20 décembre 1977

n° 12 (celui-ci)
Vendredi 30 décembre 1977

n° 13 Mardi 10 janvier 1978

c'est à dire régime normal avec réunion le vendredi 6 à 20H30.

Maquette le Samedi 7 dans l'après midi (n'hésitez pas à venir on emploiera vos talents , même ceux que vous ignorez.....)

LE PELLERIN: FIN D'ANNÉE DIFFICILE.. .. POUR E.D.F.

Les pêcheurs de civelles en Loire ont récupéré dans la rivière , mercredi vers deux heures du matin , les débris du grillage des installations EDF de la Martinière .

D'après les gendarmes , qui sont la seule source possible d'information à l'heure où nous "mettons sous presse" , une sorte de gros compteur EDF aurait été endommagé ou détruit à coups de masse.

Une inscription à la peinture verte sur les lieux , déclare " BRETAGNE PAS DE CENTRALES NUCLEAIRES ".

L'APL n° 8 du 29.11.77 posait page 12 une question " que se passe-t-il à la Martinière " ?

" L'entreprise LEPINE (- celui-là même qui louait les fameuses camionnettes mairie-annexe -) a installé un grillage et des soutassements à côté de la machinerie sur le canal "

" L'emplacement pourrait correspondre à l'endroit de la prise d'eau de la centrale "

Dans un premier temps, l'explication donnée : il s'agit de travaux à l'instigation du Port Autonome . But : étudier la salinité des eaux de la Loire , pour les installations industrielles de la zone du Cañet, et pour l'industrie de la Basse Loire en général.

La mairie du Pellerin refusait le permis de construire. Les travaux se sont faits quand même . Enfin, le 9 déc. (APL n° II) , un haut dirigeant du Port Autonome , reçu en mairie du Pellerin , s'expliquait . Il avait , au bout d'un moment , que les seuls instigateurs de toute l'affaire étaient bien l'EDF .

Aux dernières nouvelles , un gendarme désabusé et un chien reniflaient d'éventuels indices , mercredi , dans la gadoue de la Martinière .

CORRESPONDANT APL